

**.CYCLIS**  
BIKE LEASE

# Budget mobilité.



Qu'est-ce qui change et qu'est-ce  
que cela signifie pour vous ?



SCANNEZ LE CODE QR  
POUR RESTER INFORMÉ.



# Qu'est-ce qui change et qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

**À partir du 1er janvier 2026, un changement fondamental interviendra dans le paysage de la mobilité : les employeurs qui proposent une voiture de société devront également proposer le budget mobilité.**

Jusqu'à présent, cela n'était le cas que pour une minorité d'employeurs (environ 3,2 % en 2024). Dès 2026, ce sera une option standard pour toute personne ayant droit à une voiture de société.

## BON À SAVOIR

les travailleurs sont libres de choisir. Vous n'êtes donc pas obligé·e de renoncer à votre voiture ni d'opter pour le budget mobilité.

## Comment fonctionne le budget mobilité ?

Le budget mobilité remplace si vous le choisissez votre voiture de société par un budget annuel. Ce budget est basé sur le coût total de la voiture (leasing, assurance, carburant ou électricité, taxes, entretien, etc.).

Vous pouvez l'utiliser selon **trois piliers** :



### Véhicule écologique

- À partir de 2026 : uniquement électrique
- Vous conservez une voiture, mais plus verte
- Peut être combiné avec les piliers 2 et 3



### Mobilité durable & logement

- **Mobilité:** leasing vélo (entretien, assurance, accessoires inclus), transports en commun, voitures partagées, trottinettes, frais de parking, ...
- **Logement:** loyer ou mensualités hypothécaires d'un logement situé à moins de 10 km du lieu de travail, ou en cas de télétravail structurel (min. 60 %)



### Cash

- Ce que vous ne dépensez pas peut vous être versé en fin d'année
- Une cotisation de solidarité de 38,07 % s'applique



# Qu'est-ce qui change encore ?

**Le gouvernement souhaite simplifier le système à terme. L'offre obligatoire du budget mobilité dès le 1er janvier 2026 est déjà actée.**

## POUR LES EMPLOYEURS / RH

- Obligation de proposer le budget mobilité dès 2026.
- Les travailleurs choisissent eux-mêmes : conserver leur voiture ou passer au budget.
- Une communication claire envers vos équipes est essentielle et nous pouvons vous y aider.

## POUR LES TRAVAILLEURS / CYCLISTES

- Vous choisissez librement d'opter ou non pour le budget mobilité.
- Avec une bonne préparation, vous pouvez conserver votre leasing et indemnité vélo.
- Ou bien utiliser le budget pour financer un vélo, des frais de logement ou une voiture électrique.

## Et pour le leasing vélo et l'indemnité vélo ?



### Règle des 3 mois:

Vous bénéficiez déjà d'un leasing vélo et/ou d'une indemnité vélo depuis au moins 3 mois avant votre passage au budget mobilité ? Ces avantages continuent en dehors du budget.



### Nouveau leasing vélo via le budget mobilité:

inclus dans le pilier 2, entièrement avantageux sur le plan fiscal, mais sans indemnité vélo exonérée d'impôt en supplément. L'employeur peut accorder une indemnité vélo, mais elle sera alors considérée comme salaire imposable.



### Conserver votre indemnité vélo ?

Veillez à la percevoir pendant au moins 3 mois consécutifs avant le passage au budget mobilité.

# Cyclis Bike Lease vous accompagne!

Le budget mobilité soulève de nombreuses questions. C'est pourquoi nous organiserons à l'automne des webinaires clairs et pratiques : ce qui change, vos choix possibles et comment en tirer le maximum de bénéfices.



+32 11 73 01 15



[info@cyclis.be](mailto:info@cyclis.be)



[www.cyclis.be](http://www.cyclis.be)